

PLAN DE L'ÉTABLISSEMENT DE FEU JOSEPH FROBISHER E^{CR.}

près cette ville et de plusieurs autres terrains y adjoignant et dépendants de sa Succesion; avec projets de leur distribution en différents lots pour en faciliter la vente et licitation.

Dressé par:
(Signé) Jacques Viger
Inspecteur des Chemins

Echelle, d'un arpent ou 180 pieds
françois au pouce anglais.
Montréal, le 7 juin 1817.

Explication

Les Biens-Fonds appartenants à la Succesion Frobisher, dans les environs de Montréal, consistent:

- 1^e En un petit verger, borné en front par la rue Ste-Radégonde, en profondeur par Ls. Huguet-Latour, Ecr, d'un côté, au Nord-Ouest par la rue LaGauchetière; et d'autre côté, au Sud-Est, par Jean-Guill. Delisle, Ecr, et une ruelle ou chemin privé.
- 2^e En une terre, connue sous le nom de Vauxhall, de figure irrégulière, formée de différents lapins de terre acquis à diverses époques et divisée au Plan ci-à côté en sept lots séparément distingués par une teinte de laque, de jaune ou de verd. Les limites de cette terre entière, telle que possédée par la Succesion dans ce moment, sont: au Sud-Est, la rue LaGauchetière; au Nord-Ouest, Aug. Tulloch, les héritiers J. Bte Durocher, la rue Ste-Marie et la rue des Miquelets; d'un côté au Nord-Est, la rue St-Alexandre, et les Sieurs Aug. Tulloch, et autres, Héritiers J. B. Durocher et Gabriel Roy; et d'autre côté, au Sud-Ouest, Joseph Maurice Lamothe, Ecr, et le Sr. Jean Marie Roy.
Superficie entière: environ 37 arp.¹/₅.

J. V.

Reproduction du plan original
dressé par Jacques Viger en
1817, et conservé au Château de
Ramezay de Montréal.

Archives municipales de Montréal,
le 28 décembre 1948.

Echelle de 180pieds françois au pouce anglais

